PROGRAMME DE FORMATION

Assistant manager d’unité marchande

Titre professionnel · Niveau 4 · TP 00075 · RNCP 41852 · en alternance

Seconder le responsable : gestion, organisation, accueil des clients et animation de l’équipe. Un tremplin vers le management.

1. En bref

Certification	Titre professionnel Assistant manager d’unité marchande, délivré par le ministère du Travail (JO du 07/12/2025)
Certificateur	Ministère chargé de l’emploi (ministère du Travail)
Type de certification	Titre professionnel enregistré au RNCP : certification professionnelle, distincte d’un diplôme d’État. Obtention totale ou par blocs de compétences (CCP).
Niveau	Niveau 4
Fiche RNCP	RNCP 41852 · TP 00075
Public visé	Toute personne éligible au contrat d’apprentissage ou au contrat de professionnalisation
Prérequis	Savoir lire, écrire, compter et résoudre des problèmes simples Communication orale fluide Pratique des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint)
Durée et rythme	410 heures · 8 h par semaine en centre, sur 14 mois
Lieu	Locaux d’EFH Formation à Saint-Leu, et à distance (FOAD en visioconférence)
Modalités et délais d’accès	Réunion d’information, sélection sur dossier de candidature, évaluation des prérequis et entretien individuel. Entrée en formation selon le planning d’EFH Formation. Parcours adapté selon les acquis, les dispenses et les équivalences.
Tarif	Gratuit pour l’apprenti. Coût pris en charge selon le référentiel de France compétences et la prise en charge de l’OPCO.
Accessibilité	Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap, la référente handicap étudie avec vous les moyens de compensation : Emeline HENO, 06 93 85 48 03.
Contact	EFH Formation · 06 93 85 48 03 · contact@efhformation.re · efhformation.re

2. Objectif de l’action

Développer les compétences de la certification Titre professionnel Assistant manager d’unité marchande, délivré par le ministère du Travail (JO du 07/12/2025), niveau 4.

3. Objectifs pédagogiques et contenu

La formation se compose de 2 blocs de compétences. Les évaluations passées en cours de formation ont lieu à la fin de chaque bloc ; un livret est complété et remis au jury lors de la session de validation.

Bloc 1 : Développer l’efficacité commerciale d’une unité marchande dans un environnement omnicanal

- Gérer l’approvisionnement de l’unité
- Réaliser le marchandisage
- Participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d’achat du client
- Analyser les objectifs commerciaux et les indicateurs de performance, et proposer des ajustements à sa hiérarchie

Bloc 2 : Animer l'équipe d'une unité marchande

- Contribuer au recrutement et à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe
- Coordonner l'activité de l'équipe et ajuster la planification horaire
- Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien

4. Équipe pédagogique et méthodes mobilisées

- Formateurs professionnels du métier, formés à la pédagogie pour adultes
- Responsable pédagogique et direction de centre
- Conseiller ou conseillère emploi
- Référente handicap
- Équipe administrative
- Alternance de méthodes interrogatives, affirmatives et actives
- Ressources formatives, évaluatives, de synthèse et de mémorisation
- Mises en situation et cas issus de l'entreprise d'accueil

5. Modalités d'évaluation et de délivrance

- Évaluation régulière des acquis en cours de formation
- Évaluations passées en cours de formation (ECF) à l'issue de chaque activité type
- Session de validation du titre devant un jury de professionnels, sur la base : d'une mise en situation professionnelle complétée par un entretien technique ; des résultats des évaluations passées en cours de formation ; du dossier professionnel, dans lequel le candidat consigne les preuves de sa pratique ; d'un questionnaire à partir de productions ; d'un entretien final avec le jury.

Validation par blocs de compétences : parcours possible par capitalisation des certificats de compétences professionnelles (CCP). Chaque CCP est évalué en session de validation (mise en situation et entretien technique, ECF du CCP, dossier professionnel relatif au CCP, questionnaire à partir de productions). Le titre est délivré lorsque le candidat a obtenu l'ensemble des CCP qui le composent, après un entretien final avec le jury.

Modalités de rattrapage : en cas de réussite partielle, le candidat conserve les certificats de compétences professionnelles (CCP) obtenus, inscrits sur son livret de certification, et peut se présenter aux CCP manquants lors de sessions ultérieures, pendant la durée de validité du titre ; en cas d'échec total ou d'absence, il dispose d'un an pour se présenter à une nouvelle session du titre, dans la limite de trois sessions (arrêté du 22 décembre 2015). Pour l'apprenti, le contrat peut être prolongé d'un an au plus afin de préparer cette nouvelle présentation (article L6222-11 du code du travail).

Équivalences et passerelles : sans objet.

6. Poursuites d'études envisageables

Le titre professionnel Assistant manager d'unité marchande est une **certification professionnelle de niveau 4**. Il est axé sur la pratique professionnelle : ce n'est pas un baccalauréat et il ne donne pas automatiquement les droits attachés à un diplôme d'État, comme l'accès de droit à l'enseignement supérieur.

- Titre professionnel Manager d'établissement marchand (niveau 5), sous réserve de remplir les prérequis d'entrée
- BTS du commerce (MCO, NDRC) en alternance, sur dossier, selon les critères de chaque établissement

Ces poursuites ne sont pas de droit : l'admission dépend des prérequis et de la sélection propres à chaque formation. L'équipe d'EFH Formation vous accompagne pour construire votre projet.

7. Débouchés

Secteurs : Grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées, boutiques, négoces interentreprises.

Métiers accessibles : Assistant de magasin, Adjoint ou second de rayon, Adjoint responsable de magasin, Directeur de magasin adjoint, Assistant manager.

Avec de l'expérience, l'assistant manager peut accéder à des fonctions supérieures (manager de département en grande distribution…).

8. Indicateurs de résultats

Données EFH Formation	
Nombre de personnes formées	14
Taux de réussite	87,5 %
Taux de poursuite d’études	7 %
Taux d’insertion professionnelle	À venir
Taux d’interruption en cours de parcours	21 %
Taux d’atteinte des objectifs	86 %
Taux de recommandation	100 %

Données nationales par certification : InserJeunes. Indicateurs mis à jour le 18/11/2026.

Notre valeur ajoutée : chez EFH Formation, nous accompagnons chaque apprenant avec une méthode claire, un suivi personnalisé et des liens solides avec les entreprises partenaires.